

Département de l'Aude

Arrondissement de
Carcassonne

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice : 14

Nombres de Conseillers
Municipaux présents : 11

Date de convocation :
11/09/19

République Française

Commune de Montferrand

Procès verbal de réunion

Séance du 17 septembre 2019

L'an deux mil dix-neuf et le dix-sept du mois de septembre, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Etaient présents : Mmes ANTONY Isabelle, CASTOR Christelle, FAURE-CABANE Magali, Mrs BONDOUI Régis, DARCOS Nicolas, PERALTA François, PRIZZON Charles, QUINTA Régis, RIVIERE Philippe, ROGER Robert.

Excusés : Mme GAIANI Anne, Mrs BERNIER Jean-Paul, CLIMENT Jean-Marie.

Secrétaire de séance : Mr QUINTA Régis

Monsieur le Maire ouvre la séance. Il remercie les membres du Comité des Fêtes, de la Cassole Montferrandaise, de l'Association Patrimoine et Culture pour les animations réalisées depuis la dernière séance de conseil municipal.

Point 1 : Travaux mise en conformité mairie – les travaux de gros œuvre sont quasiment terminés. A l'étage, affaissement de la porte de la salle du conseil et fissures dans l'ancien local du photocopieur. Doublage de certains murs par avenant, car non prévu initialement, mais moins-value pour le plafond. N'a pas donné lieu à délibération.

Point 2 : extension réseau électricité En Bonis – création d'une petite section de réseau pour alimentation de la parcelle en construction pour un coût de 3.751 € HT. Accord sur le projet à l'unanimité.

Point 3 : programmation des travaux de la journée citoyenne – Plusieurs « ateliers » ont été retenus : Naurouze, peinture balustrades, bancs à lasurer, éventuellement kiosque ; désherbage manuel terrains tennis et pétanque, massifs dans village, école,... ; élagage arbres avec lamier (D. Pinel) et coupe arbres morts ; peinture hall du presbytère ; coupe à la disqueuse piquets ancien monument aux morts + barrières anciens conteneurs ; enlèvement plantes et grillage autour du Christ ; démolition mur et cabanon derrière presbytère ; marquage au sol passages piétons, stop, cédez-le-passage ; suivant le nombre de participants, possibilité de bâcher talus école, débiter la création de chemin de randonnées, nettoyer le Fount d'Alzouno, broyer la rampe de l'ancienne école. D'autres travaux seront réalisés hors journée citoyenne. N'a pas donné lieu à délibération.

Point 4 : programme de voirie – la liste des travaux de voirie à réaliser est encore longue : chemin d'en Bonis (attente fin des constructions des maisons), chemin Ferrabouc / En Rivals, chemin du Barquier, chemin blanc, chemin de Villestang, chemin de Cousse à Mayence, chemin de La Fourcade, chemin de Saporte, impasse d'Aire Vieille, impasse des Pagès. Sont retenus pour le mois d'octobre prochain : chemin Ferrabouc / En Rivals, chemin de Saporte, impasse d'Aire Vieille, Impasse des Pagès. 10 voix pour , 1 abstention. Pour étanchéiser le revêtement et maintenir les routes en bon état, possibilité « d'emplois » à la journée pour 2400 €. L'entreprise sera commandée pour la route de Montmaur, la route d'Airoux, éventuellement chemin du Barri Pitchou, chemin du Moulin. Agence Technique Départementale : si adhésion au groupement de commandes, obligation de retenir d'employer l'entreprise retenue même pour des petits travaux. N'a pas donné lieu à délibération.

Point 5 : virements de crédits – virement du c/ 65737 (participation établissements publics locaux) au c/6216 (personnel affecté par le Groupement à fiscalité propre) ; virement du c/020 (dépenses imprévues) au c/21538 (autres réseaux)

Point 6 : adhésion au service délégué à la protection des données du CDG 11 – par la loi informatique et libertés et RGPD (règlement général sur la protection des données), il y a obligation de désigner un délégué à la protection des données. Le Centre de Gestion 11 propose un service mutualisé gratuit à destination des collectivités. Adopté à l'unanimité.

Point 7 : adhésion service médecine professionnelle du CDG 11 – renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine professionnelle (visites médicales, prévention des accidents et des maladies professionnels,...). Adopté à l'unanimité.

Point 8 : challenge du Canal du Midi – aura lieu le 17 novembre. Saynètes par les enfants des TAP (temps activités périscolaires) à l'Obélisque et au bassin en fin de matinée. Auberge espagnole. Jeux de piste et quizz pour enfants et parents. 2 communes participantes pour l'Aude : Caux et Sauzens et Montferrand. N'a pas donné lieu à délibération.

Point 9 : Motion pour France 3 Occitanie – en 2020, réforme de l'audiovisuel public. Motion, à la demande du Conseil Départemental de l'Aude pour le maintien d'émissions et de journaux télévisés en occitan. Adopté à l'unanimité.

Point 10 : questions diverses

- ✓ Projets immobiliers privés : rencontre avec les porteurs de projets. Le bien est situé en limite de commune, en fin de réseau d'eau potable. Problème évoqué.
- ✓ Cimetières : audits gratuits pour répertorier concessions.

La séance est levée à 0h15.

Le Maire,
Ch. PRADEL

